



APRÈS LA 3^{ÈME}

Année 2019-2020

Bien s'orienter c'est : Réussir à trouver un équilibre satisfaisant entre

Vos capacités

C'est un travail
qui s'effectue à
travers :

L'analyse des
résultats scolaires
(notes, méthode de travail,
difficultés éventuelles ...)

Vos envies

Les centres
d'intérêt

Les recherches,
Stages...

Le dialogue
(PsyEN, Professeur Principal,
Parents, Famille, Amis,
Professionnels rencontrés)

... Dans le but de bien choisir sa voie

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

CAP

terminale professionnelle

terminale générale

terminale technologique

2^e année

première professionnelle

première générale

première technologique

1^{re} année

seconde professionnelle

seconde générale et technologique

Lycée professionnel

Lycée général...

...et technologique

La réforme du lycée n'impacte pas les voies d'orientation post 3^e, les procédures, le dialogue et le calendrier

Source MEN

APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.



VOIE PROFESSIONNELLE

Préparer un diplôme en 2 ou 3 ans et apprendre un métier en passant progressivement de l'école au monde du travail

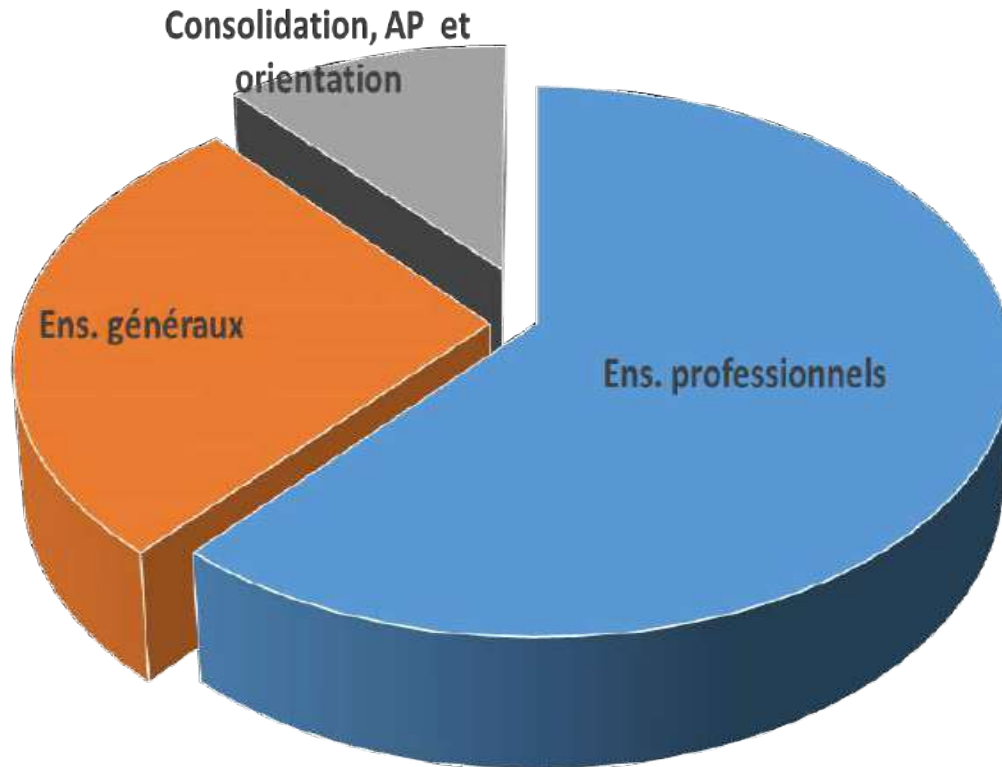


LE CAP (1^{re} et 2^e années)

- **Sous statut scolaire ou en apprentissage**
- **Prépare à un métier précis**
- **1^{er} niveau de qualification pour l'emploi, mais n'existe pas dans tous les domaines et, dans certaines secteurs, il faut cibler le bac pro, voire le BTS**
- **200 spécialités**
- **Poursuite d'études essentiellement en 1^{re} bac pro**

- **Co-intervention** enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- **Heures de consolidation, accompagnement personnalisé et orientation**
- **Réalisation d'un chef d'œuvre** (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- **Test de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en CAP
- **CAP en 1, 2 ou 3 ans** en fonction du profil et des besoins de l'élève, évalués à partir du positionnement scolaire en début de formation

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN CAP



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre sur les 2 années (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, math, PC, LV1, Arts, EPS

+ 12 à 14 semaines de PFMP pour un CAP en 2 ans
(5 semaines pour un CAP en 1 an)

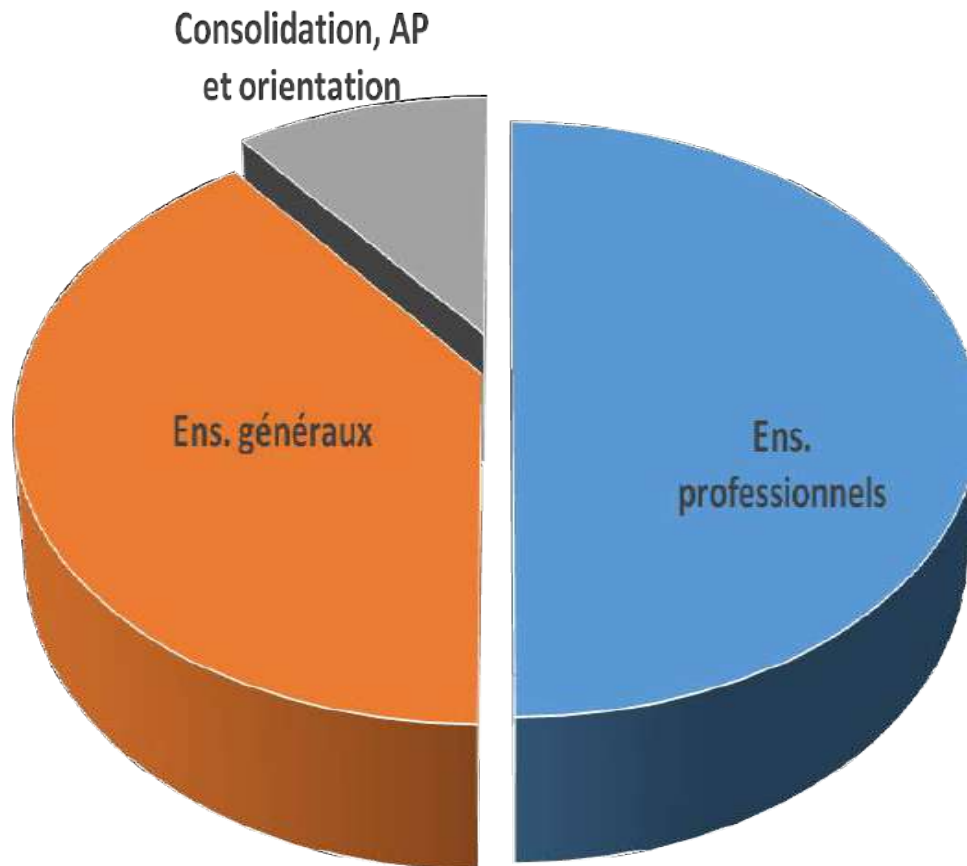
LE BAC PRO (2^{de} pro, 1^{re} pro et T^{le} pro)

- **Sous statut scolaire ou en apprentissage**
- **Prépare à un champ professionnel**
- **80 spécialités**
- **Poursuite d'études essentiellement en BTS**

- **Co-intervention** enseignant pro et enseignants de français ou de mathématiques
- **Heures de consolidation, AP et orientation**, avec un module « **insertion** » ou « **poursuite d'études** » en terminale
- Réalisation d'**un chef d'œuvre** en 1^{re} et T^{le} (œuvre concrète et pluridisciplinaire)
- **Tests de positionnement** en français et mathématiques à l'entrée en 2^{de} bac pro, depuis 2018
 - Français : compréhension orale et écrite, compréhension du fonctionnement de la langue – 50 min
 - Mathématiques : géométrie modulaire (représenter l'espace, calculer avec des grandeurs et exprimer des résultats dans les unités adaptées), calcul littéral (mettre un problème en équation en vue de sa résolution, résoudre des équations ou inéquations du premier degré) – 50 min
- Organisation de **certaines sections de 2^{de} bac pro en familles de métiers*** **uniquement sous statut scolaire.**

** Une famille de métiers peut regrouper entre deux et dix spécialités de baccalauréats, présentant plusieurs compétences professionnelles communes.*

LA RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS EN BAC PRO



Enseignements professionnels :

- Dont co-intervention enseignant pro avec enseignants de français ou de mathématiques
- Dont réalisation d'un chef d'œuvre en 1^{re} et T^e (œuvre concrète et pluridisciplinaire)

Enseignements généraux :

Français, HG, EMC, LV1, math, PC ou LV2, Arts, EPS

+ 18 à 22 semaines de PFMP sur les 3 années de bac pro

FAMILLES DE MÉTIERS

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE
- PARFUMERIE
- COIFFURE

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Métiers de l'aéronautique

- AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
- AVIATION GÉNÉRALE

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI, *3 options*
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

FAMILLES DE MÉTIERS EN 2021

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN GAZ
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- ÉTUDE ET DÉFINITION DE PRODUITS INDUSTRIELS
- FONDERIE
- PRODUCTIQUE MÉCANIQUE
- MICROTECHNIQUES
- TECHNICIEN D'USINAGE
- TECHNICIEN OUTILLEUR
- TECHNICIEN MODELEUR
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE
- CONSTRUCTION DES CARROSSERIES

Métiers de la maintenance

- MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS
- MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C) MAINTENANCE DES MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)
- RÉPARATION DES CARROSSERIES

Métiers du bois

- TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS
- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Métiers du pilotage d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE

Préparer un même diplôme (CAP ou bac pro) de 2 manières différentes

En lycée

En CFA ou UFA

Statut scolaire	Statut d'apprenti
Une majorité de temps au lycée et quelques semaines de stage en entreprise	Une alternance : 1 semaine en cours, 1 semaine en entreprise (le plus fréquent)
16 semaines de vacances scolaires	5 semaines de congés payés
Aucune rémunération	Une rémunération (un% du SMIC)
Signer des conventions de stage avec plusieurs employeurs	Signer un contrat d'apprentissage avec un seul employeur



VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



- Approfondissement des connaissances générales
- Augmentation du volume et du rythme du travail personnel
- Autonomie et rigueur/ nouvelles méthodes de travail
- Objectif : poursuivre dans l'enseignement supérieur après le bac

Filière Générale et technologique

BTS ou DUT (2ans)
Université : LMD (3, 5, 8 ans)
CPGE (2ans) + grandes écoles (3 ans)
Écoles spécialisées (3 à 5 ans)

Baccalauréat Général

T^{ale} Générale

2 des 3 spécialités choisis en 1^{ère}

1^{ère} Générale

choix de 3 spécialités sur 11 possibles

Baccalauréat Technologique

T^{ale} Techno

Choix de 1 des 8 spécialités actuelles

1^{ère} Techno

Choix de 1 des 8 spécialités actuelles

2^{nde} générale et technologique

3^{ème}

La classe de seconde GT

Objectif = une classe de détermination :

L'élève y teste ses goûts et ses aptitudes avant de choisir de poursuivre vers la voie générale ou vers la voie technologique

LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Sauf 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie »

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

<ul style="list-style-type: none"> • Français • Histoire – géographie • LV1 et LV2 • Sciences économiques • Mathématiques • Physique-chimie • Sciences de la vie et de la terre • Éducation physique et sportive • Enseignement moral et civique • Sciences numériques et technologie 	<p>4 h</p> <p>3 h</p> <p>5 h 30</p> <p>1 h 30</p> <p>4 h</p> <p>3 h</p> <p>1 h 30</p> <p>2 h</p> <p>18 h/an</p> <p>1 h 30</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement personnalisé • Accompagnement au choix d'orientation • Heures de vie de classe 	<p>54 h/an</p>

- **Un test de positionnement** en début d'année pour connaître les acquis et les besoins en **français** (CO, CE et compréhension du fonctionnement de la langue) et en **mathématiques** (organisation et gestion de données, nombres et calcul, géométrie avec exercices autour de la géométrie de raisonnement, calcul littéral avec exercices autour des expressions algébriques)
- Un **accompagnement personnalisé** en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à **l'orientation**

LES ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S)

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

• Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
• Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
• Langue vivante 3	3 h
• Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
• Éducation physique et sportive	6 h
• Arts du cirque	3 h
• Écologie-agronomie-territoires-développement durable	

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

• Management et gestion	1 h 30
• Santé et social	1 h 30
• Biotechnologies	1 h 30
• Sciences et laboratoire	1 h 30
• Sciences de l'ingénieur	1 h 30
• Création et innovation technologiques	6 h
• Création et culture – design	3 h
• Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
• Pratiques sociales et culturelles	3 h
• Pratiques professionnelles	3 h
• Atelier artistique	3 h
	72 h annuelles

- Possibilité de choisir, au maximum, 2 enseignements optionnels (1 en enseignement général et 1 en technologique)
- Les enseignements LCA latin et grec peuvent être choisis en plus

Spécificités des enseignements Optionnels

- Ils permettent de découvrir un domaine → choix selon ses goûts, ses intérêts
- Ils ne sont pas déterminants pour l'accès aux différents bacs

**Tous les enseignements ne se font pas dans tous les lycées
Pensez à vous informer !!**

Des sections spécifiques en 2^{nde} GT

Section européenne

Section européenne	Anglais	Espagnol
	Histoire Géographie	
Lycée Jules Verne à Cergy		X
Lycée Galilée à Cergy	X	
Lycée Alfred Kastler à Cergy	X	

L'enseignement d'une ou 2 disciplines se fait en partie dans la langue de la section.

Affectation en fonction du domicile et si trop de demandes à partir des notes

Section Internationale

Au lycée Camille Pissarro, Pontoise.

Un dossier de candidature est à retirer auprès du lycée et à déposer avant le 7 février 2020



CALENDRIER ET PROCEDURES D'ORIENTATION



FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

▶ ▶ **2ème trimestre**
Vœux provisoires
Premiers projets

ÉTABLISSEMENT

.....

.....

.....

Téléphone : Télécopie :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Nom et Prénoms de l'élève : Sexe :

Numéro d'identité : Date de naissance :/..../.....

Professeur principal : Classe fréquentée :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classer par ordre de préférence la ou les classes de votre choix (1, 2, 3) :

2^e générale et technologique ou en 2^e spécifique

2^e professionnelle sans statut scolaire sans statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

1^{er} année de CAP sans statut scolaire sans statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/..../.....

1. Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux personnes particulières hors système éducatif (services médicaux, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(s) demand(e) de la famille

Le passage en :

• 2^e générale et technologique ou en 2^e spécifique favorable défavorable réservé

• 2^e professionnelle favorable défavorable réservé

Spécialité conseillée :

• 1^{er} année de CAP favorable défavorable réservé

Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... spécialité :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

.....

.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/..../.....

- Le conseil de classe examine les projets d'études de l'élève indiqués par la famille sur la **fiche de dialogue**.
- Il donne un premier avis sur les choix de l'élève et de sa famille.

▶ ▶ 3^{ème} trimestre

Vœux définitifs

2^e SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classé par ordre de préférence les notes des de votre choix (1, 2, 3)

2^e générale et technologique ou en 2^e spécifique

2^e professionnelle

sans statut scolaire avec statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité : _____

1^{re} année de CAP

sans statut scolaire avec statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité : _____

À _____ le _____

Signature du représentant légal 1 : _____ Signature du représentant légal 2 : _____

À remettre au professeur principal de la classe pour le ____/____/____

2^e SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

(Le conseil de classe répond aux(s) demande(s) de la famille)

Le passage en :

• 2^e générale et technologique ou en 2^e spécifique Oui Non

• 2^e professionnelle Oui Non

Spécialité conseillée : _____

• 1^{re} année de CAP Oui Non

Spécialité conseillée : _____

Observations du conseil de classe :

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

À _____ le _____

Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante : _____
Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

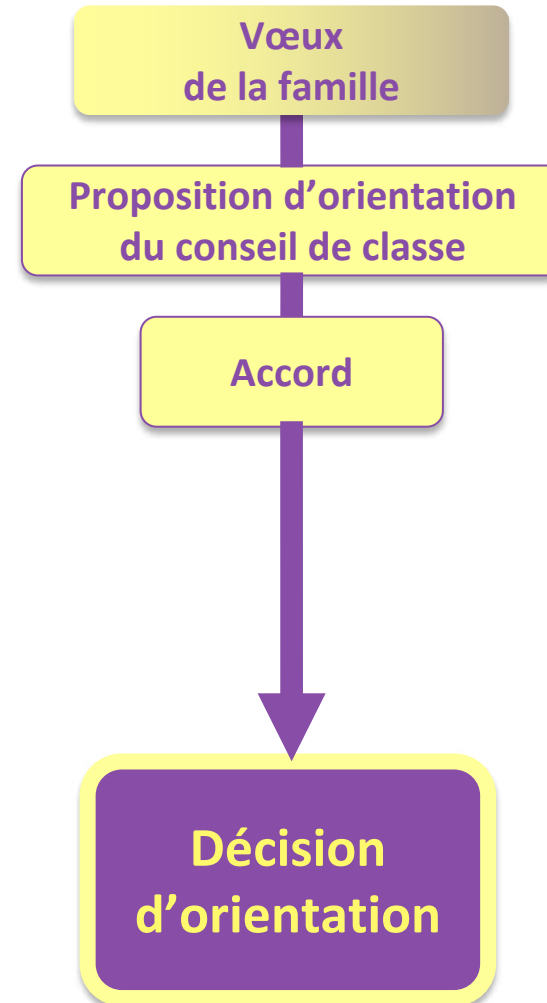
Nous n'acceptons pas les propositions du conseil de classe et prions immédiatement contact avec le chef d'établissement

Téléphone : _____ avant le ____/____/____

À _____ le _____

Signature du représentant légal 1 : _____ Signature du représentant légal 2 : _____

À remettre au professeur principal de la classe pour le ____/____/____



ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Après entretien avec la famille le ... / ... / ...
 la décision d'orientation retenue est : _____

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande de la famille :

À _____ le _____
 Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE
 suite à l'entretien avec le chef d'établissement

Nous acceptons la décision du chef d'établissement.

Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.

Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et faisons appel.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Ils peuvent adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décisions d'orientation définitives ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À _____ le _____

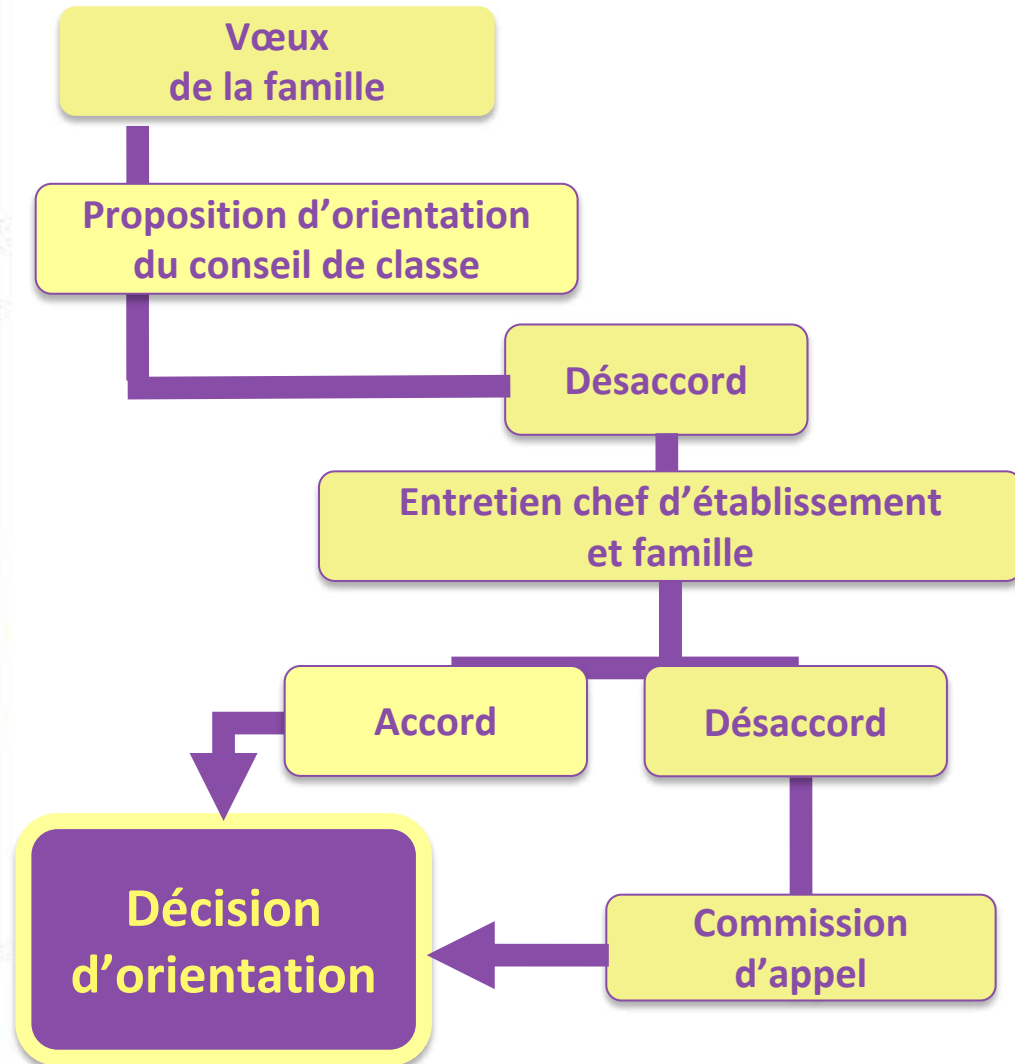
Signature du représentant légal 1 : _____ Signature du représentant légal 2 : _____

À remettre au chef d'établissement pour le ... / ... / ...

Les données personnelles relatives à l'orientation figurant dans cette fiche sont enregistrées pour une durée de un an afin de permettre au professeur principal et au chef d'établissement de suivre la procédure et à des fins statistiques pour les services départementaux de l'éducation nationale. Conformément aux articles 26, 29 et 40 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'opposition pour motifs légitimes aux informations qui vous concernent, de droit d'accès et de rectification. Ces droits s'exercent auprès du chef d'établissement dans lequel l'élève est scolarisé ou auprès du Recteur auprès l'établissement de scolarisation de l'élève est rattaché.

▶ ▶ 3^{ème} trimestre

Vœux définitifs



Document utilisé s'il y a Commission d'appel

ÉTABLISSEMENT	

Téléphone : _____	Télécopie : _____

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE	
Numéro d'identifiant : _____	Sexe : _____
Nom Prénom de l'élève : _____	Date de naissance : ____/____/____
Classe fréquentée : _____	

DÉCISION DE LA COMMISSION D'APPEL	
Rappel de la demande de la famille : _____	
Rappel de la décision du chef d'établissement motivée : _____	

À l'issue de la commission d'appel, la demande de la famille est :	
<input type="checkbox"/> Acceptée / <input type="checkbox"/> Refusée	
Motivation en cas de décision non conforme à la demande : _____	

Nom et adresse professionnelle du président de la commission d'appel : _____	

Date et signature du président de la commission d'appel : _____	

DEMANDE DE MAINTIEN APRÈS APPEL	
En cas de désaccord avec la décision d'appel, le maintien dans le niveau de la classe d'origine peut être obtenu pour la durée d'une seule année scolaire.	
<input type="checkbox"/> Non applicable car la décision de la commission d'appel et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.	
Signature du représentant légal 1 : _____	Signature du représentant légal 2 : _____
À remettre au chef d'établissement pour le ____/____/____	

L'AFFECTATION

➤ AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP

Le barème académique prend en compte :

- la classe d'origine
- les résultats scolaires (notes pondérées selon la spécialité demandée)
- les bonifications éventuelles (commissions départementales, académiques...)

➔ **Certaines formations professionnelles nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées**

➤ AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

- **Sur le ou les lycée(s) de secteur.**

L'élève est affecté à partir de son secteur géographique d'habitation. Possibilité de choisir des enseignements optionnels lors de l'inscription au lycée

- **Avec des enseignements optionnels rares ou la 2^{de} « sciences et technologies de l'hôtellerie »** : les zones de desserte des lycées peuvent être élargies. La liste de ces enseignements est arrêtée chaque année par les recteurs d'académie et communiquée aux établissements et aux familles.

Spécificités en 2^{de} GT



- **AFFECTATION : 2^{de} Générale et technologique avec un enseignement Création et Culture Désign (6h)**

Les lycées proposant cet enseignement dans l'académie :

- lycée Georges Brassens (Courcouronnes)
- lycée Jean-Pierre Vernant (Sèvres)
- lycée Camille Claudel (Vauréal)
- lycée le Corbusier (Poissy)

➡ Si votre enfant est intéressé par la Création et Culture Design, il faut passer un entretien d'information et de motivation dans un de ces lycées ⇒ PassCCD.

Inscription à l'entretien par le collège entre le 27 janvier et le 30 avril 2020. Un avis final en juin incluant l'avis du lycée et l'avis du collège ce qui peut amener un bonus pour l'affectation.

Spécificité pour la voie professionnelle

⇒ Pour l'accès à certains CAP et Bac Pro en lycée public, il est nécessaire de (se renseigner auprès du professeur principal):

- rédiger une **lettre de motivation guidée**
- passer un **entretien de motivation** entre le 24 février et le 15 mai

**Inscription via le collège du 27 janvier au 30 avril 2020.
procédure PassPRO**

L'ASSOUPLISSEMENT DE LA CARTE SCOLAIRE

Concerne **uniquement l'entrée en 2^{de} générale et technologique**

➔ **Affectation dans la limite des places disponibles**

CRITÈRES PRIORITAIRES

1. Le handicap (priorité absolue)
2. La nécessité d'une prise en charge médicale à proximité de l'établissement
3. Les élèves boursiers au mérite ou sur critère social
4. Les élèves dont un frère ou une sœur est déjà scolarisé(e) dans l'établissement
5. Les élèves dont le domicile est situé en limite de secteur et proche de l'établissement souhaité.
6. Les élèves devant suivre un parcours particulier

Concernant les procédures d'affectation, renseignez-vous auprès de votre établissement et du CIO



Notification d'affectation



Fin juin : résultats Affelnet pour la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle.

Les établissements d'accueil envoient les notifications d'affectation aux familles à partir de fin **juin**.

- 1^{ère} étape, entre le fin juin et début juillet : (pré-)inscription en ligne !**
- 2^{ème} étape, 1^{ère} semaine de juillet: inscription directement dans l'établissement !**

En l'absence de démarches d'inscription, la place est réputée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.



DES RESSOURCES POUR S'INFORMER



- Le site académique www.ac-versailles.fr
- Le CIO www.ac-versailles.fr/cio-cergy
- Le Portail Éducation Nationale www.education.gouv.fr
- L'ONISEP www.onisep.fr
- Le CIDJ www.cidj.fr
- www.secondes-premieres2019-2020.fr
- Oriane www.oriane.info
- Le système éducatif agricole public www.educagri.fr
- L'apprentissage en Ile de France
www.iledefrance.fr/apprentissage/apprentis



**Merci pour
votre attention**

